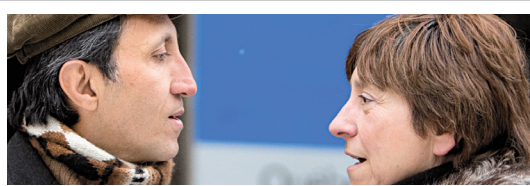




IDÉES

Ma patrie, une légende à réinventer?
Page B 5



PHILOSOPHIE

John Rawls et la pensée
égalitariste-libérale
Page B 6

PERSPECTIVES

Drames en vue à Ottawa

Votes de confiance et menaces d'outrage au Parlement accompagneront la présentation du budget

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Y aura-t-il suffisamment de jours la semaine prochaine pour que tous les drames à l'horaire du Parlement fédéral puissent prendre l'affiche? La question se pose, tant la semaine politique risque d'être mouvementée. Les votes de confiance succéderont aux menaces d'outrage au Parlement et au budget, autant d'occasions de précipiter le pays dans une campagne électorale fédérale que tout le monde dit ne pas désirer, mais que personne ne tente d'éviter.

On sait maintenant que le gouvernement pourra présenter son budget en paix mardi, la possibilité d'un vote de confiance tenu la veille étant désormais écartée. Les conservateurs misent sur ce budget pour, sinon convaincre leurs adversaires à la Chambre des communes de les maintenir en poste, du moins pour mettre la table électorale. «Il y aura plus qu'assez de raisons pour que quiconque intéressé par l'économie et la création d'emplois appuie ce budget», a quand même prédit le premier ministre Stephen Harper mardi.

Le Nouveau Parti démocratique a indiqué qu'il subordonnera ses votes de la semaine à son appréciation du budget, mais il n'en reste pas moins que la véritable toile de fond de l'activité politique de la semaine sera l'intégrité du gouvernement et son respect des institutions parlementaires. Trois rendez-vous sont donc à surveiller.

D'abord, les allégations de lobbying illégal visant Bruce Carson, un ancien proche conseiller de Stephen Harper, alimenteront les périodes de questions. Ensuite, le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre saisira les députés de son rapport sur le refus du gouvernement

Le gouvernement n'a donné aucun signe de vouloir amadouer un des partis d'opposition

conservateur de fournir aux élus les coûts de ses projets de loi. Les députés doivent décider si le gouvernement a commis un outrage en ne divulguant pas tous les coûts anticipés de ses projets de loi en matière de justice. Le gouvernement a d'abord estimé à 2,7 milliards le coût de six d'entre eux, mais ce montant paraît incomplet. Ainsi, Ottawa a évalué cette semaine à 717 millions sur cinq ans sa réforme de la justice pour jeunes délinquants alors que son coût avait été jugé nul le mois dernier. De plus, les coûts d'incarcération ne sont pas pris en compte partout sous prétexte, *dixit* le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, que l'opposition ne les avait pas réclamés spécifiquement. «Où, dans la motion, voyez-vous cela? Le comité et le président de la Chambre n'ont jamais rien demandé quant aux coûts des prisons.»

Mise en marché?

Enfin, ce même comité fera aussi rapport vendredi sur la ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, dont les explications contradictoires concernant le financement du groupe Kairos l'exposent à une déclaration d'outrage. Chose certaine, au moins un vote de confiance se tiendra au plus tard vendredi, le gouvernement n'ayant pas le choix de faire adopter certains crédits budgétaires avant le 26 mars. Les sondages sont plutôt



La semaine du premier ministre s'annonce mouvementée.

MIKE CASSESE REUTERS

mauvais pour le Parti libéral depuis maintenant quelques semaines. Les diverses maisons créditent le Parti conservateur d'une confortable avance de près de 13 points sur leur adversaire. Même en Ontario les libéraux ont perdu pied. Pourquoi alors Michael Ignatieff voudrait-il tant aller à l'abattoir?

Les libéraux calculent que la campagne électorale sera la seule enceinte où leur chef pourra se faire valoir et déconstruire l'image d'une personne distante et supérieure que les publicités négatives conservatrices ont réussi à imposer. Ils estiment qu'ils ne peuvent que perdre en crédibilité en maintenant Stephen Harper au pouvoir dans l'attente d'une embellie dans les sondages.

Cet état d'esprit libéral, combiné à la détermination bloquiste d'entrer en période électorale, eux qui jouissent de très bonnes intentions de vote même dans la région de Québec qu'ils aspirent à reconquérir, fait tourner tous les regards vers Jack Layton. Le NPD refuse d'être placé dans l'inconfortable rôle du dernier à se prononcer sur le destin du gouvernement minoritaire. Aussi, lorsqu'on les interroge sur leur stratégie en vue d'un vote de confiance, les conseillers néodémocrates détournent le sujet en répétant que les libéraux ont déjà changé d'avis dans le passé et que leur vote n'est pas acquis non plus. Ils admettent toutefois que les problèmes d'éthique du gouvernement font hausser la barre de leurs attentes par rapport au budget. «Il y a un effet de combinaison», explique un stratège du NPD.

Les néodémocrates soutiennent qu'ils ne voient pas de majorité conservatrice en vue, le seuil des 40 % d'appuis n'étant pas atteint. «On pense que Stephen Harper a atteint un plafond.» Le croient-ils vraiment ou tentent-ils de le faire croire à

cette frange de leur électorat susceptible de les abandonner pour le Parti libéral dans le but de faire barrage au Parti conservateur?

Cet épouvantail a été agité par le Parti libéral à toutes les récentes campagnes électorales fédérales, rappelle ce stratège, et les résultats sont de moins en moins probants. «Michael Ignatieff n'est pas aimé des électeurs susceptibles de faire la transition du NPD vers le Parti libéral parce qu'il n'a pas de racines progressistes. C'est l'homme de la guerre en Irak, de la lutte contre le terrorisme. Ce n'est pas

quelqu'un que le Conseil des Canadiens, par exemple, regarde en disant: "C'est l'un des nôtres!"»

Les libéraux répliquent en pointant les résultats des récentes élections partielles à Winnipeg et à Toronto. Le NPD a perdu Winnipeg-Nord au profit du Parti libéral. Ses appuis sont passés de 63 % à 41 % tandis que ceux du PLC ont crû de 9 % à 46 %. A Vaughan, les libéraux ont perdu face à la vedette conservatrice Julian Fantino, mais leurs appuis sont restés stables, de 49 % à 47 % alors que ceux du NPD sont passés de 10 % à 1,7 %. «On les a battus

avec cet argumentaire, explique ce stratège. Evidemment qu'on va jouer cette carte. Pour gagner, il nous faut capter cette vague de mécontentement vis-à-vis de Harper.»

L'instabilité démocratique

Officiellement, M. Harper dit vouloir éviter un scrutin non désiré par la population. Il évoque même la crise au Japon pour justifier sa recherche de stabilité. Ce n'est pas la première fois que le premier ministre amalgame processus électoral

VOIR PAGE B 3: DRAMES

Le sort réservé aux entreprises

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper répète que rehausser les impôts des entreprises, comme le suggèrent le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique, freinerait les investissements et nuirait à la reprise économique canadienne. À la veille du dépôt du budget fédéral, au moins un économiste contredit cette lecture de la dynamique économique.

Graphique à l'appui, Éric Pineault, économiste et professeur de sociologie à l'Université de

Québec à Montréal, démontre que le niveau d'investissement des grandes entreprises canadiennes non bancaires est resté à peu près stable depuis 1980, réduction d'impôt ou pas. Elles investissent l'équivalent d'environ 12 ou 13 % du PIB canadien chaque année. Toutefois, leurs actifs liquides engrangés sont depuis l'an 2000 en constante augmentation et ont atteint 28 % du PIB en 2009.

«Cela veut dire que le niveau d'investissement reste stable quoi qu'on fasse. Cela veut dire que les grandes entreprises ont de l'argent

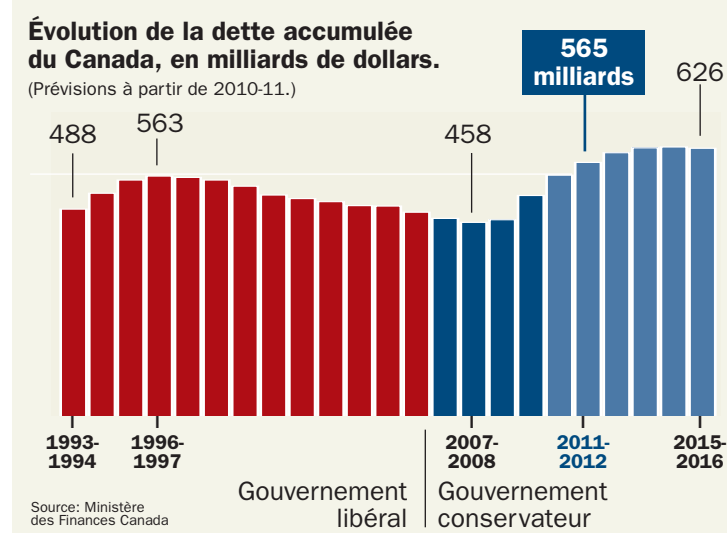
en banque. Cela nous dit que, si les entreprises n'investissent pas, ce n'est pas par manque d'argent. Cela nous dit qu'elles investissent moins que ce qu'elles pourraient», explique M. Pineault.

Le seul élément du contexte ayant changé depuis les années 2000, poursuit M. Pineault, c'est le niveau de taxation des entreprises, qui a constamment diminué. «Cela vient contredire le message qu'on nous sert ces jours-ci que les baisses d'impôt vont se traduire par une augmentation des investissements. Ce n'est pas ce qui se produit. Les baisses d'impôt se traduisent par une augmentation des liquidités engrangées.» Ces liquidités, poursuit-il, sont utilisées pour jouer sur les marchés boursiers et faire de la spéculation.

Le taux d'imposition des grandes entreprises canadiennes est passé de 18,5 à 16,5 % en janvier, et sera réduit à 15 % en janvier prochain. Le Parti libéral, qui avait au départ appuyé ces baisses lorsque proposées en 2007, veut désormais les annuler jusqu'à ce que le Canada renoue avec l'encre noire. L'argent dégagé servirait notamment à offrir de nouveaux services aux Canadiens. Le Parti conservateur s'y refuse obstinément.

VOIR PAGE B 3: LE SORT

Les efforts de réduction anéantis



LIBYE

Le coût politique de l'intervention

JEAN-PIERRE PERRIN

Si l'intervention en Libye a pour but de protéger les populations civiles libyennes, elle risque fort, en même temps, de déchaîner la répression contre les révoltes démocratiques à Bahreïn et au Yémen. Car le soutien de la Ligue arabe à l'opération militaire, engagée par la résolution 1973, a évidemment un prix. Exorbitant. Les régimes en place dans ces deux pays, ainsi que l'Arabie saoudite, le grand parrain régional, auront désormais les mains libres pour mater les rebellions en cours, les condamnations des pays occidentaux n'étant plus que de pure forme. La preuve est déjà faite: plus de 46 personnes ont été tuées et 200 autres blessés hier à Sanaa par des tirs des partisans du régime contre une manifestation pacifique de l'opposition, soit un nombre de décès sans précédent depuis le début de l'agitation dans ce pays. La veille, cette fois à Bahreïn, six figures de l'opposition ont été arrêtées au lendemain de l'intervention de la Garde nationale saoudienne dans cette

«L'aide extérieure ne peut pas être sans effet sur les pays arabomusulmans. Elle va bloquer la dynamique de changement dans ces pays.»

minuscule monarchie. Dans ce donnant-donnant qui montre la réalpolitik sous son plus mauvais jour, la palme de l'action la plus intéressée revient à l'Égyptien Amr Moussa, le secrétaire général de la Ligue arabe. S'il a fait pression sur les membres, certains très réticents, de cette organisation, d'ailleurs sans grand pouvoir, pour arriver à une décision favorable à une zone d'exclusion aérienne, puis «vendu» cette option aux pays occidentaux — la résolution 1973 se veut d'abord une réponse à un appel de la Ligue arabe —, c'est parce que lui aussi, comme Nicolas Sarkozy, en France, ou David Cameron, en Grande-Bretagne, a fait un calcul électoral. Candidat déclaré à l'élection présidentielle de septembre, il est opportun pour lui de recueillir les bénéfices d'une telle opération et de séduire ainsi l'Amérique et les pays européens. Au risque de faire apparaître, comme lors de l'invasion américaine de l'Irak, la Ligue arabe comme une chambre d'enregistrement des volontés occidentales.

Conséquence

«Le printemps arabe s'accomplit désormais avec une intervention étrangère. La conséquence? L'aide extérieure ne peut pas être sans effet sur les pays arabomusulmans. Elle va bloquer la dynamique de changement dans ces pays. Et rendre la répression des régimes, comme l'Algérie, la Syrie, l'Irak et l'Arabie saoudite, encore plus sauvage. Ils savent bien que les pays occidentaux ne peuvent pas intervenir partout», souligne l'analyste franco-libanais Khattar Abou Diab.

Hier, cependant, pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir du président Bachar al-Assad en 2000, la révolte a grondé dans plusieurs villes de Syrie — pays qui est d'ailleurs l'un des rares alliés

VOIR PAGE B 3: LE COÛT

PERSPECTIVES

L'envie de vivre



GIL COURTEMANCHE

Tout avait commencé lentement et paisiblement. De jeunes Tunisiens réclamaient du travail et de l'air, le droit de respirer. Les diplomates expérimentés n'y virent que soubresauts désagréables, mais inévitables. La France proposa même de mettre son expertise policière au service de Ben Ali pour rétablir calme et stabilité. Les diplomates adorent la stabilité. Ils assistèrent soulagés au départ du dictateur. La lutte pour la démocratie n'avait pas requis de choix déchirants, seulement quelques discours encourageants.

De l'avenue Bourguiba à Tunis, le parfum du jasmin, comme une tempête imparable, se répandit jusqu'à la place Tahrir au Caire. Deux ans auparavant, le président Obama y avait évoqué l'aube d'un grand renouveau arabe et d'un nouveau partenariat avec l'Occident. Et voilà qu'il envahissait les rues du Caire et d'Alexandrie et mettait en péril un régime sur lequel l'Occident comptait pour assurer la stabilité de la région.

Les appuis au mouvement démocratique et les mises en garde au régime se firent plus discrets et nuancés. Il fallait mesurer le besoin de liberté et de démocratie à l'aune du besoin de stabilité. Dans l'ombre s'agitaient peut-être les forces islamistes du Mal. C'est avec un grand soulagement que les capitales occidentales constatèrent que le peuple égyptien était mature et que Moubarak était un dictateur raisonnable capable de comprendre que la partie à terme était perdue et que quelques milliers de morts n'y changeraient rien. La maladie de la liberté était contagieuse et provoquait des poussées de fièvre un peu partout: au Yémen, en Algérie puis au Bahreïn, même au Maroc. On espérait en silence que dans tous ces foyers de contagion le cheminement de la maladie serait identique à celui de la Tunisie et de l'Égypte. La liberté, l'idée de démocratie libérale essaïmaient sans que nous soyons obligés de faire des choix déchirants ou de payer un prix quelconque.



Puis, le 17 février, le jasmin se mit à fleurir là où on l'attendait le moins, dans les plates-bandes de la place Verte à Tripoli, le jardin personnel de Mouammar Kadhafi. Au début de mars, toutes les principales villes du pays étaient contrôlées par l'opposition à l'exception de Tripoli, où Kadhafi avait brutalement réprimé les manifestants, et de Syrte, son fief natal. Les discours du dictateur et de son fils devinrent plus violents, marqués par un délire quasi meurtrier qui promettait des «rivères de sang».

Ici, les gouvernements occidentaux étaient en terrain connu. Ils connaissaient trop bien la mégalomanie, la cruauté, la folie destructrice qui a caractérisé depuis quarante ans le régime du colonel fou. Se présentant une occasion en or de débarrasser d'un régime honni par la planète entière. Un seul petit coup de pouce à l'opposition, des armes, quelques bombardements ciblés auraient pu faire l'affaire. Pourtant, on tergiversa.

Après avoir évoqué la possibilité d'une interdiction de survol du pays, la communauté internationale fit une pause, comme si elle voulait voir comment le vent tournait, mais surtout parce qu'elle savait qu'elle faisait face à un choix dramatique qu'une expression anglaise résume ainsi: «Put up or shut up», c'est-à-dire: «Fais quelque chose ou ferme-la.»

On savait déjà, les services secrets américains l'avaient reconnu, que Kadhafi pouvait, s'il le désirait, annihiler la rébellion. Sur le terrain, le colonel soufflait le chaud et le froid, hésitant entre des opérations ponctuelles et une offensive généralisée, testant la volonté de la communauté internationale qui se faisait de plus en plus discrète, se contentant d'évoquer les besoins humanitaires nés de la crise.

Au même moment, Kadhafi recevait en grande pompe les ambassadeurs de la Chine, de la Russie et de l'Inde venus l'assurer de leur neutralité et bien sûr, en passant, de leur soif de pétrole. Ce fut le début de l'offensive générale contre tous les fronts de la rébellion, dont les armes principales sont le courage et la foi. Puis ce fut le silence médiatique provoqué par la catastrophe japonaise.



Quand les caméras se tournèrent à nouveau vers la Libye, cinq ou six jours plus tard, les forces de Kadhafi étaient aux portes de Benghazi et le bain de sang annoncé se profilait dans un avenir immédiat. Vendredi après-midi, les troupes du régime libyen bombardèrent toujours les derniers bastions de l'opposition malgré le cessez-le-feu réclamé impérieusement par le Conseil de sécurité de l'ONU. Il est minuit moins cinq et peut-être est-il même trop tard. On le saura dans les quelques jours qui viennent.

Pendant ce temps, d'autres brasiers s'allument. A Manama, on a détruit le monument de la Perle érigé par les opposants à la royauté du Bahreïn; hier, dans la capitale du Yémen, plus de cinquante manifestants ont été tués par les forces de l'ordre. Et ce n'est pas fini.

Porté essentiellement par les jeunes, ce mouvement de révolte se propage comme une pandémie. Certes, il est nourri par des revendications démocratiques, mais plus fondamentalement, il exprime le «mal-vivre» (comme on dit en Algérie), le besoin de travail, d'un espace de vie et d'expression, la volonté d'exister et de vivre pleinement. Ces jeunes, qui constituent la majorité dans ces pays, vivaient virtuellement sur Facebook; ils sont aujourd'hui animés d'une envie irrépressible de vivre pleinement et réellement. Ils vont continuer à nous demander: «Allez-vous nous aider à vivre comme vous le faites?»

Le bonheur selon Raymond Bachand

Le budget du ministre des Finances ne contribuera pas à augmenter la popularité du gouvernement

ROBERT DUTRISAC

Il est rare qu'un budget ait un effet notable sur la popularité d'un gouvernement et le dernier budget Bachand confirmera sans doute cet axiome. Il y a fort à parier qu'à la suite du discours du ministre des Finances, le gouvernement Charest n'augmentera pas d'un iota sa faveur auprès de l'électorat. On peut croire aussi que Raymond Bachand ne compte pas trop sur les deux budgets qu'il a présentés pour favoriser ses plus hautes ambitions politiques. Du moins, on lui souhaite cette réserve.

On dit que Raymond Bachand est fort apprécié par les sous-ministres aux Finances. Ces bonzes voient en lui un politicien qui les comprend, un ministre rompu aux arcanes financiers, capable des «choix difficiles» auxquels sont confrontées les finances publiques, capable surtout de prendre les décisions «nécessaires» plutôt que de céder à des considérations politiques à court terme.

Le premier budget qu'il a signé l'an dernier est un recueil de ponctions impopulaires qui ont pour objectif un retour à l'équilibre budgétaire: hausse de 1 % de la taxe de vente du Québec (TVQ) l'an prochain, doublant ainsi l'augmentation imposée cette année dans le dernier budget de Monique Jérôme-Forget, hausse de la taxe sur les carburants d'un cent par an, nouvelle cotisation santé de 100 \$ par adulte en 2011-2012 et de 200 \$ l'an prochain, hausse graduelle des tarifs d'électricité de 20 % à compter de 2014.

Son deuxième budget poursuit sur cette lancée. Au gouvernement, on parlait depuis longtemps de relever de façon importante les droits de scolarité; c'est Raymond Bachand qui va au bâton. Le gouvernement Charest doit hausser les cotisations du Régime des rentes du Québec (RRQ) depuis des années et tergiverser, c'est encore Raymond Bachand qui se pointe au marbre. Est-ce de l'abnégation ou de l'inconscience politique? Chose certaine, Raymond Bachand s'intéresse au long terme.

La hausse des cotisations du RRQ, ce n'est même pas une décision qui relève du ministre des Finances. Elle n'est pas de nature budgétaire et n'affecte pas les revenus ou les dépenses de l'Etat. Le RRQ, c'est la responsabilité d'une de ses collègues, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet. Mais c'est Raymond Bachand qui s'est chargé de convaincre les membres du gouvernement de régler la question dès maintenant.

L'équilibre

Le retour à l'équilibre budgétaire est une question du même ordre. Si le gouvernement veut éviter l'impasse à moyen terme, il doit imposer des «sacrifices» à la population. Là encore, Raymond Bachand semble persuadé que l'électorat verra la lumière un jour ou l'autre et comprendra en définitive la justesse de sa vision. «La majorité silencieuse est d'accord pour qu'on revienne à l'équilibre budgétaire», affirmait cette semaine Raymond Bachand. Parvenir à entendre la voix de la majorité silencieuse, n'est-ce pas un don divin en politique?

L'an dernier, c'étaient ses sous-ministres que Raymond Bachand avait trop écoutés en proposant une franchise santé en sus de la nouvelle cotisation santé. Décriée, cette franchise santé ne passait tout simplement pas et le ministre a dû retraiter. Mais pour le reste, le ministre est resté sur ses positions.

Comme la situation ne peut guère aller plus mal pour les libéraux — le taux d'insatisfaction à



JACQUES BOISSINOT REUTERS

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, lors de la présentation de son budget.

l'égard du gouvernement atteignait un abyssal 79 % dans le dernier sondage Léger Marketing—Le Devoir de mars —, ils calculent qu'ils n'ont de toute façon rien à perdre avec un budget austère. Qui sait, la croissance économique aidant, les libéraux pourraient se présenter aux prochaines élections avec, sous le bras, un budget équilibré. Mais les troupes de Jean Charest risquent de trouver le temps long d'ici là.

Déjà, Raymond Bachand ne peut montrer, chiffres à l'appui, que le gouvernement respecte son engagement de fournir 62 % de l'effort nécessaire pour renouer avec l'équilibre budgétaire grâce à des réductions de dépenses et à des revenus tirés de la lutte contre l'évasion fiscale. Dans son dernier budget, le ministre des Finances avait d'ailleurs augmenté de 200 millions, à 1,4 milliard, les revenus prévus qu'il touchera d'ici 2013-2014 grâce à la lutte contre l'évasion fiscale, ce qui diminue d'autant les efforts de redressement du gouvernement.

Certes, les fonctionnaires se sont échinés à produire quelques données afin que la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne, puisse se vanter d'avoir réduit de 1,4 milliard les dépenses du gouvernement. C'est de la poudre aux yeux: les dépenses de l'Etat ont augmenté

par rapport aux prévisions. Encore que l'écart ne soit pas dramatique, mais il est dissimulé.

Le dernier budget contient tellement de pourcentages différents pour mesurer la croissance des dépenses de l'Etat que les économistes chevronnés des institutions financières en perdent leur latin. Dans le budget de l'an dernier, on prévoyait une croissance des dépenses de programmes de 2,2 % en 2011-2012; elle sera plutôt de 2,4 %, soutient Mme Courchesne. Oui, mais si on tient compte de la cotisation santé, elle est de 2,8 %. Qui plus est, si on intègre, comme il se doit, les révisions, elle est de 3,7 %. Et ce n'est pas tout: on arrive à ce chiffre en occultant le fait que le taux de 3,6 % pour la croissance des dépenses en santé provient d'une distorsion comptable. Elle est en réalité de 5 %. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Le ministère des Finances a alimenté cette confusion.

Finalement, c'est Raymond Bachand qui avait raison. «La finalité, ce n'est pas d'équilibrer le budget. La finalité, c'est d'être heureux comme peuple», disait-il. Et pour être heureux, mieux vaut ne pas trop s'attarder aux chiffres.

Le Devoir

Référendum sur la réforme constitutionnelle

L'Égypte s'essaie à la démocratie

Premier rendez-vous politique de l'ère post-Moubarak, le référendum d'aujourd'hui propose la modification de neuf articles de la Constitution. Des dispositions que l'opposition traditionnelle juge insuffisantes.

MARION GUÉNARD

Le Caire — On ne parle que de lui depuis quelques jours au Caire. À chaque coin de rue, à chaque terrasse de café, sur n'importe quel profil Facebook, le référendum sur les amendements constitutionnels, premier scrutin depuis la chute d'Hosni Moubarak le 11 février, fait causer, lire et écrire. «Quelle qu'en soit l'issue, c'est un grand moment dans l'histoire du pays. Pour la première fois, nous ne connaissons pas à l'avance le résultat du scrutin, contrairement à l'époque de Moubarak où nous savions qu'il obtiendrait 99,99 % des voix»: ce message Facebook du groupe Khaled Saïd, l'un des mouvements d'activistes à l'origine du soulèvement égyptien, reflète bien l'enthousiasme pour ce premier et inédit exercice démocratique.

Quelque 45 millions d'électeurs sont attendus dans environ 15 000 bureaux de vote. Soucieuse de montrer sa volonté de transparence et de se démarquer de l'ère Moubarak et des fraudes qui ont entaché ses 30 ans de pouvoir, l'armée a donné des garanties. Ainsi, 17 000 juges sont chargés de superviser le scrutin. La porte est aussi grande ouverte aux ONG et aux journalistes.

Les Égyptiens doivent se prononcer sur la modification de neuf articles de la Constitution. Conformément aux demandes des révolutionnaires, les amendements, rédigés par une commission de juristes nommés par l'armée, limitent la durée d'exercice du pouvoir présidentiel à deux mandats de quatre ans. Ils ouvrent le jeu politique en facilitant les modalités de candidature pour les membres de l'opposition ou les indépendants. Par ailleurs, ils garantissent des élec-

tions libres et justes, sous la supervision de la justice. Enfin, la loi d'urgence, qui confère aux forces de sécurité des pouvoirs renforcés, est limitée dans le temps. Son maintien pendant plus de six mois devra être soumis à référendum.

Sur le papier, les modifications sont considérables. «C'est la première fois que des amendements vont dans le sens d'un meilleur système politique», s'enthousiasme le politologue Amr Choubaki, du Centre de recherches stratégiques d'al-Ahram. Pourtant, après la révolution, elles sont jugées largement insuffisantes.

Tous les partis d'opposition traditionnels, du néolibéral Wafd aux nassériens, en passant par le socialiste Tagamouh, se sont d'ores et déjà prononcés contre, estimant qu'elles ne limitent en rien les pouvoirs exorbitants du président. Les mouvements prodémocratiques, qui ont mené tambour battant la révolution sur la place Tahrir, pourfendent le texte.

«Comment penser reconstruire le pays sur des fondations de l'ancien régime? La Constitution date de 1971! Il nous faut un nouveau texte, pour un nouveau système», exige Mohamed el-Dahshan, révolutionnaire du 25 janvier. Un avis que partagent les deux grandes figures de l'opposition égyptienne. Mohamed el-Baradei, ancien directeur de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, exige sur son compte Twitter l'annulation du référendum, tandis que le très populaire Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe, rejette dans un communiqué des amendements susceptibles de ramener sur la scène politique des partisans de l'ancien régime.

Abus

De l'autre côté, ce qu'il reste du Parti national démocrate (PND), parti d'Hosni Moubarak, appelle à voter oui, ainsi que les Frères musulmans qui, pour la première fois depuis de nombreuses

années, ont mené cette semaine une campagne au grand jour, sans crainte d'être arrêtés. Pour la confrérie, ces amendements sont le meilleur moyen d'instaurer au plus vite une démocratie.

Si le oui l'emporte, des élections présidentielle et législatives pourraient avoir lieu dans les six mois. «Une telle situation arrange évidemment les Frères comme les survivants du PND.

Ce sont les deux forces politiques les mieux organisées aujourd'hui. Nul doute qu'elles remporteront les législatives, déplore Mohamed el-Dahshan. Ce Parlement aura alors pour mission d'élaborer une nouvelle Constitution. Ce seront donc les Frères et le PND qui l'écriront, après tout ce que nous avons fait!»

En cas de victoire du non, la situation sera beaucoup plus incertaine. Le Conseil suprême des forces armées, qui dirige désormais le pays, pourrait rester au manettes six mois supplémentaires, avant de transférer son pouvoir à un gouvernement civil élu.

«Tant qu'il n'y aura pas de Parlement, il n'y aura pas de réformes des universités, de la justice, du travail... Or, ce sont les premières étapes d'un changement de société», écrit l'activiste Leïla Soueïf sur le célèbre blogue Manalaa. Cette Égyptienne s'inquiète aussi des récents abus de l'armée envers les citoyens. Depuis quelques jours, les témoignages de personnes arrêtées et torturées par les militaires s'accumulent sur le Web et auprès des organisations de défense des droits de l'homme, alors que les journaux restent silencieux.

Entre l'armée au pouvoir pour six mois de plus et l'usurpation de la révolution, Mohamed el-Dahshan a choisi: «Garder la Constitution de Moubarak, c'est instaurer une dictature légale. C'est non.»

Libération

PERSPECTIVES

SECOND TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE EN HAÏTI

Sweet Mickey contre madame Manigat

CLAUDE LÉVESQUE

C'est dans un climat tendu que 4,6 millions d'Haïtiens sont appelés demain à choisir qui, de Mirlande Manigat ou de Michel Martelly, deviendra leur nouveau président.

Après avoir connu un début relativement pacifique, la campagne pour le second tour de l'élection présidentielle a été ponctuée de nombreux incidents violents ces derniers jours.

Elle fait suite à un premier tour tellement entaché de fraudes que le Conseil électoral provisoire (CEP) avait été forcé d'accorder la deuxième place au chanteur populaire Michel Martelly plutôt qu'à Jude Célestin, un ingénieur proche du président sortant, René Prével.

Dans ce contexte trouble, l'ancien président Jean Bertrand Aristide, en exil en Afrique du Sud depuis son renversement en février 2004, a atterri hier à Port-au-Prince, où des milliers de partisans l'attendaient. On s'interroge sur le motif de ce retour au bercail jugé inopportun par plusieurs, surtout qu'il suit de quelques semaines seulement la réapparition d'un autre ancien chef d'État, Jean-Claude Duvalier.

Cette campagne pour le second tour relève davantage du concours de popularité que d'une compétition entre deux programmes de gouvernement, même si certains thèmes, comme l'éducation et la croissance économique, ont forcément été abordés au cours d'un débat télévisé cette semaine.

Au-delà de leurs différences d'âge et de style, les deux candidats sont marqués plutôt à droite. Même très à droite dans le cas de Michel Martelly, dont les sympathies pour le clan Duvalier et pour les divers miliciens et putschistes qui ont sévi en Haïti depuis 20 ans commencent à défrayer la chronique.

Cela n'empêche pas le chanteur konpa de 49 ans de dire qu'il incarne une «nouvelle façon de penser» en face d'un «système en place depuis 30 ans». Comme il n'a aucune expérience de la politique institutionnelle, il se présente comme un outsider face à Mirlande Manigat.

Agée de 70 ans, cette dernière a été sénatrice, mais aussi, brièvement, la première dame d'Haïti puisque son mari, Leslie Manigat, a occupé la fonction suprême pendant quatre mois en 1988. Mirlande Manigat, qui détient un doctorat en science politique de la Sorbonne, a fait de l'éducation son cheval de bataille et elle essaie de convaincre ses concitoyens de rompre avec leur dépendance à l'aide étrangère.

Michel Martelly se sert de sa notoriété en tant qu'artiste pour courtiser l'électorat jeune. Avec son discours populiste, il cherche aussi à gagner la faveur des démunis. Tout en se disant favorable à l'aide étrangère, il critique souvent la mission de maintien de la paix de l'ONU.

Un ami

«Martelly ne s'est jamais caché d'avoir fréquenté les milieux duvaliéristes. Il était un bon ami de Michel François, un militaire qui a commis beaucoup de meurtres, et lui-même faisait partie du FRAPH», une organisation paramilitaire d'extrême droite fondée pour combattre les partisans de Jean Bertrand Aristide, rappelle Jean Ernest Pierre, journaliste et président-directeur général de la station radiophonique montréalaise CPAM. S'il est élu, Michel Martelly deviendra-t-il un dictateur à la Duvalier? «Je ne le crois pas. Le peuple n'accepterait plus une telle dictature», répond toutefois M. Pierre.

Martelly avait participé activement au premier renversement d'Aristide en 1991, mais il se dit aujourd'hui prêt à accepter que l'ancien président reste en Haïti. Mirlande Manigat est allée plus loin en affirmant qu'elle travaillerait volontiers avec lui dans le domaine de l'éducation. Les deux candidats avaient pourtant demandé à Jean Bertrand Aristide de différer son retour.

Ce dernier compte justement œuvrer dans le secteur de l'éducation. S'il a choisi de rentrer au bercail à ce moment-ci, c'est qu'il craignait que le prochain chef de l'État ne l'en empêche, selon



Des Haïtiennes vaquaient à leurs occupations cette semaine sous l'œil des candidats.

EDUARDO MUNOZ REUTERS

son entourage. Non sans réticence, le gouvernement haïtien a délivré le mois dernier un passeport diplomatique à l'ancien président.

Jean Bertrand Aristide avait été en 1990 le premier président démocratiquement élu de la république antillaise. Il a été renversé par un coup d'État militaire en 1991, puis réinstallé dans ses fonctions grâce au soutien des États-Unis en 1994. Réélu en 2000 après un intervalle de quatre ans, il a de nouveau été chassé du pouvoir en février 2004 par une insurrection appuyée, sinon soutenue, par ces mêmes États-Unis et par la France.

Le gouvernement américain a vainement demandé cette semaine à M. Aristide de différer son retour en Haïti et fait pression pour que Pretoria empêche ce retour.

On craint en effet que la présence de M. Aristide en Haïti n'influence le déroulement et le résultat de l'élection de demain. Peut-être l'ancien président suggèrera-t-il subtilement à ses partisans de voter pour Mirlande Manigat, qu'il considère sûrement comme un moindre mal. «Le retour d'Aristide peut influencer le déroulement du second tour même s'il ne se prononce pas en faveur de l'un ou l'autre des deux candidats», estime un journaliste haïtien joint par téléphone à Port-au-Prince. Il y aura beaucoup de gens dans les rues.

Au premier tour, le 28 novembre, les Haïtiens avaient le choix entre 34 candidats. Les résultats proclamés par le Conseil électoral provisoire, qui donnaient Mirlande Manigat en tête suivie de Jude Célestin, avaient été accueillis par des manifestations et des appels à l'annulation du premier tour. Sous la pression de l'Organisation des États américains, le favori du pouvoir a finalement été exclu du second tour au profit de Martelly.

Après des échauffourées lors de réunions électorales, on a déploré ces derniers jours au moins

quatre meurtres liés à la campagne électorale. Les victimes appartiennent toutes au camp de Mme Manigat.

Les observateurs nationaux et étrangers se sont également inquiétés cette semaine des appels lancés par les deux camps pour que leurs troupes aillent manifester dans les rues demain et revendiquer la victoire avant la proclamation des résultats officiels.

Le Conseil électoral provisoire a néanmoins estimé en début de semaine que les actes de violence n'auront aucun impact sur le bon déroulement du scrutin. «Ces faits à eux seuls n'informent pas vraiment sur l'état de la situation sécuritaire à travers le pays», a déclaré le porte-parole du CEP, Richardson Dummesle, cité par l'agence AlterPresse.

Pour assurer la sécurité du scrutin demain, la Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) et la Police nationale d'Haïti (PNH) ont mis en place un plan intégré qui prévoit le déploiement de près de 300 policiers pour soutenir la PNH dans tous les départements. La force onusienne prévoit également de renforcer sa présence dans plusieurs départements où se sont produits des débordements lors du premier tour.

Haïti, qui était déjà le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental, se relève péniblement d'un séisme qui a fait plus de 200 000 morts dans la région de Port-au-Prince le 12 janvier 2010. Malgré un pressant appel à l'aide internationale au lendemain du séisme, des centaines de milliers d'Haïtiens vivent encore sous la tente. Par ailleurs, la revue britannique *The Lancet* vient de publier une étude indiquant que l'épidémie de choléra qui s'est déclarée l'automne dernier pourrait toucher jusqu'à 800 000 personnes, soit le double de l'estimation faite jusqu'ici par l'ONU.

Le Devoir

Le citoyen Charest



MICHEL DAVID

Quand on avait demandé au premier ministre Charest de prendre position sur les défusions municipales, il avait répondu qu'il demeurerait neutre, mais qu'en sa qualité de citoyen, il voterait non au référendum dans Westmount.

Si M. Charest veut qu'on lui reconnaisse le droit de se comporter en simple citoyen, il doit aussi en assumer les responsabilités, ce qui inclut l'obligation de payer les frais des avocats reliés aux poursuites judiciaires qu'il décide d'initier à titre privé.

De prime abord, le relevé des honoraires que le gouvernement a versés aux avocats des participants à la commission Bastarache a de quoi intriguer. Comment expliquer que M. André Ryan, qui représentait M. Charest, a facturé 1200 heures, au tarif de 225 \$ l'heure, alors que l'avocat de Marc Bellemare, Rénald Beaudry, en a facturé seulement 530?

Selon les calculs de la députée péquiste de Joliette, Véronique Hivon, le montant de 265 000 \$ touché par M. Ryan signifierait qu'il a travaillé dix heures par jour, samedi et dimanche compris, pendant 17 semaines. Même pendant l'été, il n'aurait pris aucun congé.

Puisque M. Ryan représentait également M. Charest dans la poursuite au civil qu'il avait intentée contre M. Bellemare, l'opposition en conclut qu'une partie du travail effectué à la commission Bastarache a pu profiter à la cause privée du premier ministre. En outre, ces deux mandats étant en quelque sorte connexes, peut-être a-t-il pu bénéficier d'un rabais?

Pour tirer les choses au clair, il faudrait connaître le montant des honoraires que le citoyen Charest a payé à son avocat, mais il refuse catégoriquement de rendre ses factures publiques, sous prétexte qu'il s'agit d'une affaire privée.

◆ ◆ ◆

Il est inhabituel de voir un premier ministre en exercice emprunter aussi fréquemment la voie judiciaire pour régler des comptes politiques. M. Charest a déjà mis en demeure la députée péquiste de Taschereau, Agnès Maltais, qui l'avait accusé de favoritisme dans la vente du zoo de Québec.

En 2006, il avait également exigé une rétractation du directeur du journal indépendantiste *Le Québécois*, Patrick Bourgeois, qui avait mis en doute sa capacité de mener un train de vie aussi coûteux avec les revenus dont il disposait.

C'est cependant la première fois qu'il passait de la simple menace à une poursuite en bonne et due forme. On peut facilement comprendre qu'il n'ait pas aimé être accusé de trafic d'influence par son ancien ministre de la Justice, mais la commission Bastarache, qui avait été mise sur pied précisément pour le blanchir, a coûté suffisamment cher aux contribuables.

Un autre premier ministre aurait peut-être été cru sur parole, mais le bilan de M. Charest en matière de transparence n'est pas assez reluisant pour qu'on lui donne le bénéfice du doute. Sans l'indiscrétion du député de Rivière-du-Loup, Jean D'Amours, précédemment président du PLQ, on n'aurait jamais su que son parti lui versait secrètement une allocation annuelle de 75 000 \$ depuis dix ans.

Le manque de crédibilité est même devenu le plus grave problème de ce gouvernement. Peu importe le dossier, on soupçonne toujours qu'il y a anguille sous roche. Et M. Charest est sans doute celui qu'on croit le moins.

◆ ◆ ◆

Tout au long de la semaine, le leader parlementaire du gouvernement et ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, a fourni des explications insatisfaisantes, tout en accusant le PQ de vouloir inventer un scandale de toutes pièces.

Il a fallu trois jours avant que le bureau du premier ministre fasse valoir que la facture de M. Ryan incluait les services d'une autre avocate et d'un parajuriste. M. Fournier a découvert tout aussi tardivement que l'avocat de M. Bellemare était également intervenu plus tard dans le dossier.

Il est vrai que l'ancien ministre de la Justice a longtemps boudé la commission Bastarache, qu'il qualifiait de «piège à cons». Il a même présenté devant la Cour supérieure une requête en nullité pour qu'elle soit dissoute. Alors que la commission a été créée officiellement le 14 avril 2010, c'est seulement à la fin d'août, une semaine après le début des audiences publiques, qu'il a réclamé le statut de participant.

L'automne dernier, M. Bellemare a gagné la bataille de l'opinion publique, mais le rapport Bastarache lui est resté en travers de la gorge. Il n'allait certainement pas manquer une aussi belle occasion.

Dans l'entrevue qu'il a accordée mercredi au *Devoir*, il a clairement laissé entendre que les honoraires imposants touchés par M. Ryan ont pu compenser ceux qui étaient reliés au litige privé entre M. Charest et lui. «Sur le plan des apparences, c'est un peu trouble.» Il s'étonne qu'au moment où M. Charest a abandonné sa poursuite, aucun document établissant qu'il avait payé des frais d'avocat n'ait été versé au dossier. «Qu'il produise ses chèques!»

S'il y en a un dont le premier ministre avait hâte d'être débarrassé, c'est bien Marc Bellemare. Il y a des jours où il doit commencer à penser que la vie de simple citoyen serait nettement plus agréable.

Libération

m david@ledevoir.com

LE SORT

SUITE DE LA PAGE B 1

Alors qu'il était à Québec mercredi, M. Harper a planté le décor d'une éventuelle confrontation électorale. «Ce n'est pas le temps de faire des promesses coûteuses. C'est le temps de baisser nos taxes et nos impôts.» Selon lui, il y aura, d'un côté, ses trois adversaires proposant divers programmes sociaux; de l'autre, le Parti conservateur déterminé à réduire toujours plus les charges fiscales.

M. Harper a laissé planer la possibilité de réduire aussi les impôts des particuliers dans ce budget. Les conservateurs ont l'intention, notamment, d'accorder un crédit d'impôt aux familles dont les enfants pratiquent une activité artistique.

La marge de manœuvre des conservateurs est toutefois mince, le déficit anticipé pour 2011-2012 s'élevant à près de 30 milliards de dollars. D'ailleurs, la Canadian Taxpayer Federation a ressuscité son horloge de la dette pour rappeler que vendredi matin, à minuit et onze minutes, la dette canadienne a passé le cap des 562,9 milliards, un record historique qui avait été atteint en 1997. «Les 105 milliards de dollars de dette qui avaient été remboursés entre 1997 et 2008 ont été complètement annulés», rappelle l'organisme.

Le Canada a renoué avec l'encre rouge sous les conservateurs en 2008-2009, avant même que la crise économique mondiale ne frappe. «La dernière fois que le Canada a affiché des déficits temporaires, ils ont duré 27 ans», rappelle le CTF.

Le Devoir

DRAMES

SUITE DE LA PAGE B 1

et instabilité. La semaine dernière, M. Harper a déclaré que les accusations d'outrage au Parlement et les menaces électorales représentaient des «distractions». Il y a un an, alors qu'il essayait les critiques pour avoir prorogé le Parlement, il avait déclaré que celui-ci nuisait à l'économie. «Dès que le Parlement reviendra, [...] il y aura des votes de confiance et des conjectures électorales chaque semaine pendant le reste de l'année. C'est le genre d'instabilité, je pense, qui préoccupe actuellement les marchés.»

Le gouvernement n'a donné jusqu'à présent aucun signe de vouloir amadouer au moins un des partis d'opposition pour se maintenir en poste. Les exigences des partis d'opposition sont en outre nombreuses. Le Bloc québécois à lui seul aligne des demandes d'une valeur de 5 milliards de dollars en martelant que «c'est au tour du Qué-

bec». Gilles Duceppe exige que Québec obtienne, comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, une compensation pour l'harmonisation de sa taxe de vente (2,2 milliards), le versement des arriérés dus depuis la crise du verglas de 1998 (421 millions) et une bonification du financement de l'éducation postsecondaire (800 millions).

Le Parti libéral demande le gel des réductions d'impôt des entreprises le temps que le Canada renoue avec les surplus budgétaires et la suspension de la promesse d'acheter 65 avions de chasse F35. Les blitz pancanadiens conservateurs vantant ces deux mesures rendent improbables des concessions sur ces fronts. Le NPD, enfin, réclame notamment la réforme du Régime de pensions du Canada et l'abolition de la taxe de vente de 5 % sur les factures de chauffage.

Le Devoir

LE COÛT

SUITE DE LA PAGE B 1

du régime libyen. À Deraa, à 120 km au sud de Damas, le régime a immédiatement fait tirer à balles réelles sur les manifestants, tuant quatre d'entre eux.

Dans la crise libyenne, un pays arabe, d'ores et déjà, s'est distingué. Les forces du minuscule émirat du Qatar — 11 000 km² pour moins de 200 000 nationaux — devraient participer à l'opération militaire. Sa diplomatie, appuyée par la chaîne de télévision Al-Jazira, avait fait déjà

beaucoup contre le régime libyen. Elle avait déjà joué gros contre celui de Hosni Moubarak.

L'engagement des pays occidentaux aux côtés de la rébellion libyenne risque par ailleurs de polariser un peu plus l'antagonisme sunités-chiites. «Comment peut-on expliquer aux chiites de Bahreïn, qui subissent eux aussi une répression violente, que l'on ne peut pas les aider alors que l'on intervient de façon importante en Libye?», souligne encore le même chercheur.

ÉDITORIAL

Crise libyenne

À la hussarde!

Après deux semaines de tergiversations et une volte-face de poids, celle des États-Unis, le duo franco-britannique a obtenu ce qu'il convoitait: une résolution de l'ONU prévoyant le recours à la force contre Mouammar Kadhafi. Aussitôt ce dernier a décrété un arrêt des opérations militaires. Le problème? La confiance à son endroit a l'épaisseur du papier à cigarettes.



SERGE TRUFFAUT

u nom du principe de «responsabilité de protéger» et non plus du droit d'ingérence, le Conseil de sécurité a adopté une résolution musclée. Outre l'interdiction, très commentée ces derniers jours, de tous les vols aériens, le texte portant l'empreinte de l'ONU prévoit un embargo, un gel des avoirs et l'envoi de Kadhafi, si jamais on lui met le grappin dessus, devant la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. Quoi d'autre? Les avocats de cette résolution ont pris un soin méticuleux à souligner que la démarche a été faite pour répondre à la requête des insurgés, que la Ligue arabe avait cautionnée. Enfin, qu'il n'est pas question d'intervention terrestre.

Sur le plan militaire, les forces en présence seront à l'image des ardens militants de l'ordonnance onusienne. En clair, les Britanniques et les Français seront en première ligne, les Américains, quelque peu en arrière, car, avec les deux guerres contre autant de nations arabes au cours des dernières années, ils ont tenu à rester en retrait. À ce trio, des soldats du Qatar, de l'Italie et d'autres nations vont s'ajouter. La Turquie, que bien des insurgés, de la Tunisie à l'Égypte, prennent pour modèle d'organisation politique, a décidé de se mettre hors jeu.

Elle n'a pas été la seule. Tous les ténors du monde émergent, le Brésil, l'Inde, la Chine et la Russie, ces deux dernières étant membres permanents du Conseil de sécurité, ont opté pour

l'abstention. Il y en a eu une cinquième, et de taille. L'Allemagne d'Angela Merkel. Depuis le début, depuis que Nicolas Sarkozy s'est fait le militant ardent d'une intervention afin de stopper le massacre d'insurgés par des forces rassemblant un bon contingent de mercenaires, la chancelière allemande a martelé son opposition. À l'urgence humanitaire, Merkel a donné sa préférence à un calcul électoral: dans une semaine, trois scrutins sont au rendez-vous. Et comme la majorité des Allemands sont contre le rappel des troupes...

Ce repli sur le quant-à-soi a ceci de riche en enseignement qu'il confirme la mise en berne de la diplomatie européenne. D'une politique étrangère commune. Désolant! Toujours est-il que l'attitude de Merkel confirme autre chose: entre l'attitude adoptée lors de la crise grecque, le manque de solidarité à l'égard de l'Irlande, du Portugal et l'indifférence non feinte pour le drame des insurgés, de ces Libyens qui rêvent de liberté, de démocratie, de respect des droits de la personne, l'Allemagne affiche une inclination de plus en plus prononcée pour l'intérêt strictement national.

Faut-il le rappeler: l'offensive brutale, sanglante, de Kadhafi se double d'une crise humanitaire que les images de guerre ont quelque peu occultée. Au cours de la dernière semaine, pas moins de 280 000 Libyens ont fui leur pays. La moitié d'entre eux ont traversé la frontière tunisienne, où ils ont été bien accueillis, les autres ont traversé la frontière égyptienne, où on les reçoit... mal! Espérons que la responsabilité de protéger s'étendra à eux.

Droits de scolarité

La part inéquitable

ien sûr, au vu de l'immensité des besoins des universités, elle était inévitable cette hausse des droits de scolarité, confirmée dans le budget Bachand sans la moindre surprise. Mais sa démesure ne permet pas au gouvernement de la qualifier de contribution équitable.

Québec reconnaît — enfin! — le pétrin financier dans lequel les universités se trouvent. Ce dernier budget décline sur plusieurs modes le fameux réinvestissement espéré par les recteurs, après des années de sur-place et d'attente vaine. Avec cette manne que le gouvernement espère bien répartir entre l'enseignement et la recherche grâce aux conventions de partenariat que Québec ressuscite, les établissements universitaires pourront enfin s'adonner à cette compétitivité qui a constitué l'argument massue de leurs revendications.

Vue sous l'autre angle, la hausse vient grever le budget des étudiants de manière brutale, disons-le. Le gouvernement n'aura pas l'odieux d'avoir proposé le pire scénario, car les recteurs, avant lui, avaient suggéré de relever de 504 \$ par année pendant trois ans les droits de scolarité. Québec a étiré l'augmentation sur cinq ans, et ramené à 325 \$ par année la hausse.

À terme toutefois, la facture gonfle de 1625 \$, pour atteindre 3793 \$. Les étudiants calculent qu'avec les frais afférents, il en coûtera près de 5000 \$ pour fréquenter l'université.

Malgré ce bond prodigieux, le gouvernement continue de dire que rien — pas la moindre étude, pas le plus petit chiffre, aucun indice — ne prouve que l'accessibilité aux études sera amoindrie par ce virage décidément tourné très serré. Et Raymond Bachand de brandir une nouvelle fois l'exemple de la Nouvelle-Écosse, où les majorations de droits auraient été sans effet sur la fréquentation. Comme on s'accroche à certaines références sans ne plus trop savoir ce qu'elles veulent dire! Après des hausses importantes, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a procédé à quatre baisses consécutives; il a décrété cette année un retour à l'augmentation assortie de quoi? D'une baisse de l'investissement public.

De nombreux irritants gravitent autour de cette hausse, même si on l'a accompagnée d'une promesse d'aide financière appréciable et d'un mécanisme de reddition de comptes.

■ On l'appuie sur mesure d'inflation calculée à compter de 1968, année de création du réseau UQ. Pourquoi reculer si loin, alors que le dernier gel des droits remonte à 1993-1994?

■ Elle ne fut précédée d'aucun véritable débat, car la Rencontre des partenaires sur l'éducation portant sur cette question n'a permis aucune discussion.

■ Elle n'est mariée à aucune mesure obligeant les entreprises à contribuer au refinancement des universités, hormis l'appariement des dons basé sur d'hypothétiques contributions.

■ Elle occulte une analyse fine sur l'impact d'une augmentation des droits aussi radicale sur le choix d'aller ou non à l'université.

Prendre en considération tous ces éléments appelait à des calculs plus complexes. On a de toute évidence opté pour la solution facile, et unique.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

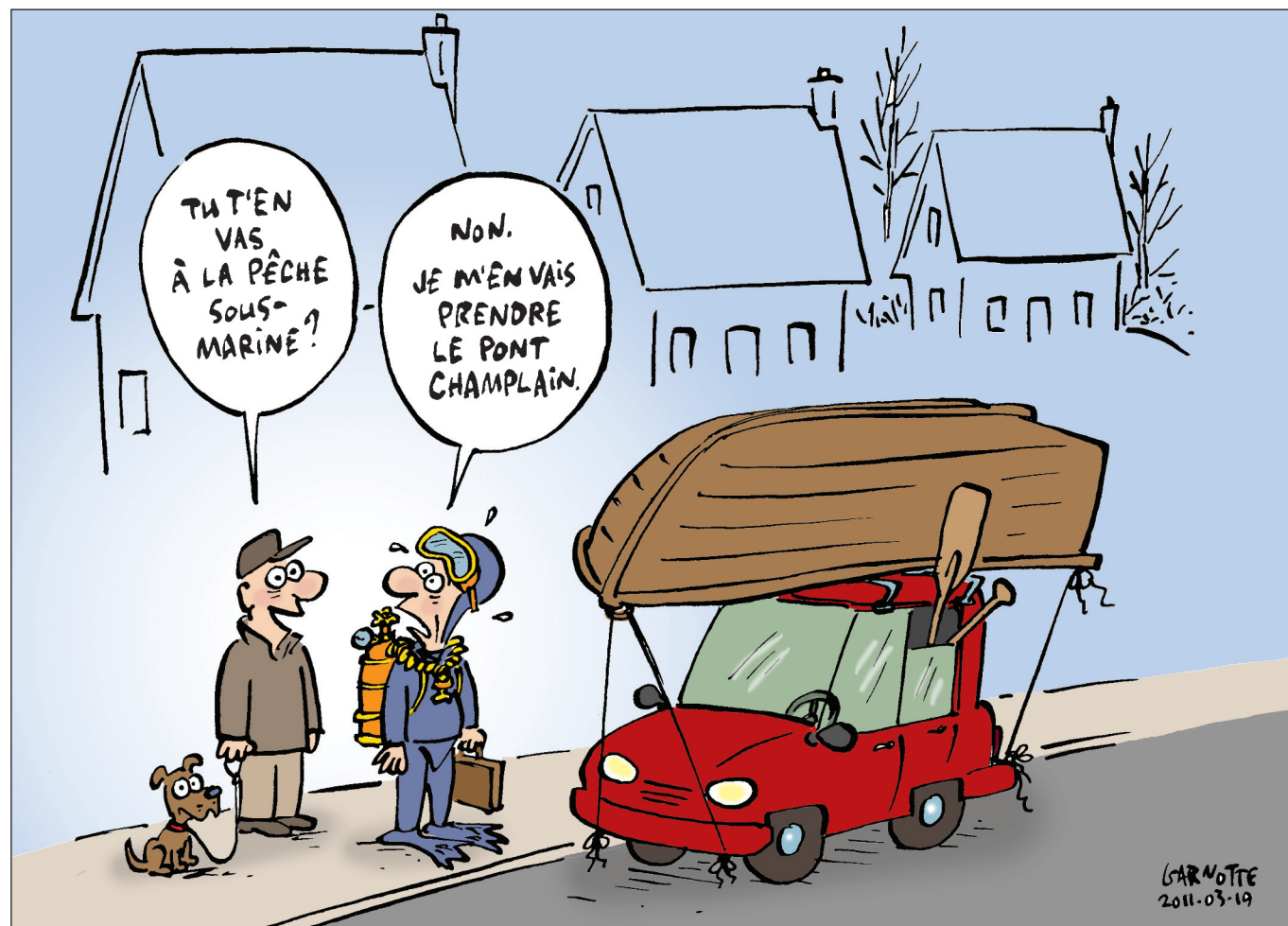
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Des familles appauvries, des avenir assombris

Les libéraux sont les nouveaux artisans du décrochage universel! On pousse les Québécoises et les Québécois à décrocher du sentiment de sécurité que leur ont procuré des gouvernements qui ont soutenu l'accès aux services de santé, à l'éducation, au développement social et au soutien à l'innovation. On envoie le message aux jeunes générations que la situation financière de leurs parents dessine déjà leur avenir. Dans un contexte de monoparentalité croissante, d'accès réduit à la propriété, d'étalement urbain, d'appauvrissement dans les régions ressources, de précarité en emploi, sans compter la privatisation des soins de santé et la difficulté d'avoir accès à des services spécialisés pour les jeunes en difficulté, je ne vois pas comment le Québec offrira un avenir prometteur aux familles. Et je ne parle même pas de la situation des aînés...

Ma conception du partage de la richesse se construit bien autrement. Aujourd'hui, nous n'avons même pas pu partager un peu d'espoir. Mes expériences professionnelles et engagées me permettent de croire que le Québec peut se développer autrement et davantage que par des assujettissements au secteur privé, sans toutefois en nier son dynamisme économique, son apport essen-

tiel à l'innovation et au rayonnement international du Québec. Un leadership national en matière de développement collectif peut également prendre son envol par des mesures du secteur public, comme par le soutien à l'économie sociale et par la gestion responsable des ressources naturelles.

En somme, je ne suis pas déçu du budget Bachand-Charest, je ne suis pas surpris! Je serai néanmoins déçu, et plus encore, si collectivement nous les reconduisons aux commandes du Québec.

Carole Du Sault
Montréal, le 17 mars 2011

La situation culturelle

Si M. Mayer du Musée des beaux-arts du Canada s'était montré sensible au propos de Gilles Mihalcean dans votre journal, il aurait écrit autre chose que de stériles justifications à sa fonction de directeur «parfait». Comme ce gouvernement qui préfère la parade des digressions aux vrais débats, Marc Mayer s'est exprimé — et longuement — de marquer sa compétence au détriment des propos de l'artiste qui soulevaient pourtant des points névralgiques de la situation culturelle au Canada, à savoir le mépris de ce gouvernement pour les artistes en général et sa maladie de bien paraître à l'international comme des défenseurs de la liberté d'expression.

M. Mihalcean qui posait poliment des

questions d'«honnête homme» s'est fait grossièrement rabrouer par un fonctionnaire agité, et surtout inquiet de son image et de sa fonction. Dommage.

Paul Bureau
Le 16 mars 2011

Remplacements parallèles

Deltell souhaite l'élimination de 13 000 postes de fonctionnaires. La représentante syndicale de ceux-ci crie à la simplification. Les besoins selon les niveaux et les zones de la fonction publique sont inégalement pourvus. Ne pas renouveler un poste dans un secteur névralgique déjà assez maigre diffère d'une compression dans un autre secteur où il y a clairement surabondance.

Les deux points de vue sont valables et fondés. Une piste de solution: les remplacements parallèles. Dans le cégep où j'ai enseigné, il s'est produit, au fil des années, des carences dans certains secteurs dus à des départs à la retraite ou des maladies. On a souvent utilisé des employés d'un autre secteur, plus que bien pourvu, pour occuper l'emploi. L'employé ainsi muté se mettait rapidement au fait de sa nouvelle fonction. Je suis convaincu qu'un fonctionnaire n'est pas un robot et peut s'adapter dans des tâches parallèles à l'intérieur de l'entreprise gouvernementale.

Michel Frankland
Montréal, le 18 mars 2011

REVUE DE PRESSE

Le feu aux poudres

Manon Cornellier

Une affaire qui a fait peu de bruit au Québec, mais a fait jaser dans à peu près tous les médias anglophones, a mis Justin Trudeau dans l'eau bouillante. Elle se résume ainsi. Trudeau a dit qu'il était mal à l'aise avec l'usage de l'expression «pratiques culturelles barbares» dans le guide pour les nouveaux citoyens. L'expression fait référence, entre autres, aux crimes d'honneur, aux mutilations génitales et aux mariages forcés. Trudeau disait qu'il aurait mieux valu utiliser l'expression «totalement inacceptables» plutôt que de braquer des gens avec un jugement sur leur culture. Il a été aussitôt pris à partie par les conservateurs pour son «relativisme culturel», au point où il s'est excusé auprès de ceux qui auraient pu croire qu'il ne trouvait pas ces gestes cruels et barbares.

Pour QMI, l'avenir de Justin Trudeau est en péril si ce dernier trouve le mot «barbare» trop éloquent pour «décrire la barbarie des crimes d'honneur». Cette barbarie, dit QMI, ne devrait faire de doute pour personne, mais voilà, «ce qui emmêle les bas de soie de Trudeau est le fait qu'en clarifiant les règles, [le guide] dit aux citoyens potentiels de laisser leurs vieilles coutumes et croyances à la maison». Et l'expression «totalement inacceptables» ne rendra jamais la gravité des gestes dénoncés. «Désolé, mais un coup de massue est nécessaire dans ces cas-là, pas la rectitude politique», tranche QMI, faisant ainsi écho à presque tous ses chroniqueurs.

À l'inverse, Paula Simons, de l'*Edmonton Journal*, trouve que l'usage du mot «barbare» invite à la controverse, et son usage dans le contexte du guide, qu'elle aime bien soit dit en passant, la met mal à l'aise. «L'étiquette de barbare suppose une supériorité inhérente qui est en soi condescendante», écrit-elle. Elle veut

que le gouvernement soit clair sur les droits des femmes au Canada. «Mais les immigrants provenant de cultures «barbares» n'ont pas le monopole de la violence conjugale», rappelle-t-elle, avant de citer plusieurs crimes crapuleux commis contre des femmes canadiennes. Les crimes d'honneur font les manchettes, dit-elle, «parce qu'ils sont exotiques, alimentent nos pires peurs et préjugés à l'égard de ces immigrants qui importent des valeurs «étrangères»». Simons craint qu'en voulant marquer des points dans une joute politique, le gouvernement s'aliène ces femmes qui ont le plus besoin d'aide. «Si l'intégration harmonieuse des communautés culturelles et la protection de l'égalité des femmes sont vraiment les objectifs de Kenney, il ferait mieux de cesser sa rhétorique et de se concentrer sur des programmes donnant aux femmes les outils, le pouvoir et l'occasion de faire usage de leurs droits», conclut-elle.

Où s'en va la politique?

Le *Vancouver Province* s'inquiète pour sa part de la qualité du débat public. Il note que «le niveau d'incivilité des électeurs et des politiciens est extrêmement élevé», tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. «En criant si fort nos opinions, nous en sommes peut-être venus à ne plus être capables d'entendre le point de vue des autres, et cela ne peut être bon pour notre démocratie», conclut le quotidien.

Dans un texte écrit pour l'*Ottawa Citizen*, le politologue Jonathan Malloy tente d'expliquer pourquoi les citoyens devraient se soucier du fonctionnement de leur Parlement. Faisant la liste des reproches faits aux conservateurs, il note un point commun. Chaque fois, le gouvernement a tenté de «contourner ou de modifier des conventions, des règles non écrites, des traditions touchant le rôle du Parlement, des ministres et des fon-

tionnaires». «Mais qui s'en soucie?», demande-t-il. Une question que bien d'autres se posent avec inquiétude depuis quelques semaines. Même ses étudiants sont largement indifférents. Pourtant, l'enjeu va au-delà du débat d'experts, dit-il. «Notre système parlementaire, comme toutes les démocraties, repose sur le consentement populaire.» Les Canadiens sont-ils d'accord avec ces nouvelles façons de faire? Impossible à dire, croit-il, car le peu de réactions est davantage le fruit du désengagement que du consentement.

Stephen Maher, du *Halifax Chronicle-Herald*, s'attarde à un aspect de l'approche de Stephen Harper: son traitement de l'information. «Harper est prêt à aller très loin, et à en payer de façon répétée le prix politique, pour livrer bataille au Parlement et au public au sujet de l'information. Cette approche cachottière, ce désir de contrôle semblent être une position instinctive et un reflet des volontés de Harper, ce qui est déconcertant car, souvent, l'information n'a rien de préjudiciable.» Maher conclut par la seule explication qu'il ait pu trouver: «Ca ne semble pas être un comportement basé sur des calculs politiques rationnels.»

En passant

Lawrence Martin, du *Globe and Mail*, John Ivison, du *National Post*, et l'équipe éditoriale de l'*Ottawa Citizen* considèrent que l'annonce de la retraite politique des ministres Stockwell Day et Chuck Strahl vient confirmer le poids croissant des Ontariens et des anciens de Mike Harris au sein du gouvernement Harper. Tous pensent que les conservateurs perdent au change car, comme le dit Ivison, les deux hommes «étaient des ministres compétents et des êtres décents, des qualités que ce gouvernement ne possède pas en abondance».

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Bilinguisme



DENISE BOMBARDIER

J'ai prononcé mes premiers mots d'anglais à l'âge de trois ans lorsque mon voisin irlandais, Jimmy McLarin, trois ans aussi, m'avait lancé du sable dans la cour où nous nous amusions. Plutôt que de me mettre à pleurer, j'ai crié: «You're a bad boy, Jimmy!» Je l'ai bousculé, le faisant tomber sur les fesses, et il est allé ensuite pleurer dans les jupes de sa mère.

Jimmy et mes autres voisins, Écossais ceux-là, Lenny, Bobby et Tommy, étaient les seuls Anglos du quartier. Or, ils ne parlaient pas un mot de français, si bien que, lorsqu'ils voulaient jouer avec nous dans la ruelle, nous, les Francos, tenions conciliabule, en français bien sûr, pendant qu'ils nous regardaient, vaguement inquiets. Je revenais vers eux en émissaire: «OK, you can play with us but we choose the game.»

Dans ma famille, tout le monde parlait anglais avec facilité et mes tantes, peu instruites par ailleurs, se sentaient supérieures aux unilingues français ou anglais, ce qui compensait sans doute leur sentiment de ne pas appartenir à la bonne classe sociale. C'est dire que mon rapport à cette langue en fut un de fierté. Les Anglais, «nos maîtres», répétait mon père révolté, dans leur incapacité à parler français, faisaient preuve d'ignorance et de préjugés. Ma tante Edna ajoutait que, «quand on a la tête carrée, c'est normal qu'il y ait des "fuses" qui n'allument pas».

L'anglais ne m'est donc jamais apparu une langue étrangère, c'est-à-dire extérieure à ma propre culture. Ce qui ne m'a pas empêchée de mener un combat incessant pour l'imposer officiellement au Québec. J'appartiens à la génération qui se voyait refuser les services en français partout à Montréal: dans les restaurants, les grands magasins, les cinémas, bref, dans tous les lieux où régnait ceux qu'on appelait «les Anglos». En classe, sauf exception, je parlais mieux l'anglais que les enseignantes chargées de nous l'apprendre, ce qui ajoutait à mon plaisir de petite bilingue. Aujourd'hui, et les sondages en font foi, les Québécois souhaitent que leurs enfants soient «immergés» d'anglais en sixième année et en ce sens ils appuient majoritairement la proposition du gouvernement Charest à cet égard. Pas étonnant que le PQ y souscrive aussi. Alors, pourquoi ce débat sur l'enseignement de l'anglais fait-il problème?

L'unilinguisme n'est pas souhaitable à titre personnel, mais l'unilinguisme officiel est pour le Québec le seul rempart (fragile, admettons-le) contre l'envahissement continental. La valorisation de la langue majoritaire sert aussi de protection et en assure la pérennité. Il faut entendre ceux qui crient haut, fort et bien qu'il est vital de pouvoir travailler, vivre, se distraire et aimer en français chez nous. Le jour où le mot «love» aura plus de connotation affective que le mot «amour» pour les jeunes générations d'Arcade Fire, il faudra se débarrasser de la devise du Québec.

La majorité des Québécois qui ne parlent pas anglais habitent souvent à l'extérieur de Montréal, ce qui prouve bien que le besoin crée l'organe. Dans les années soixante-dix, l'unilinguisme personnel a été présenté comme une résistance politique à la langue du conquérant, suscitant par là, hélas, une agressivité vis-à-vis de la langue anglaise elle-même, à vrai dire une aberration sociale et intellectuelle. Cette «mode»-là fut endossée par de jeunes nationalistes sous l'influence d'idéologues à la québecitude exacerbée et, faut-il le préciser, aveuglée. Heureusement, rares sont les irréductibles à refuser de nos jours d'apprendre l'anglais.

Mais le Québec, comme foyer majoritairement français, ne doit pas être bilingue. Ainsi, le message sur l'apprentissage de l'anglais est ambigu comme la réalité elle-même. Même si les Québécois sont de plus en plus nombreux à vouloir que leurs enfants deviennent bilingues, il est impératif pour la survie de la langue française que nos institutions pratiquent l'unilinguisme officiel tout en accommodant raisonnablement la minorité anglophone. D'ailleurs, désigner ce groupe par une telle appellation est une illusion d'optique, car, vue du reste du Canada, cette minorité appartient à la majorité linguistique d'un océan à l'autre. Il serait dommage qu'elle augmente par l'afflux d'immigrants qui se soustrairaient à l'obligation d'apprendre le français.

La tentation volontariste qui refait surface avec les Maxime Bernier, plus nombreux qu'on ne l'espérait, est un leurre. Non seulement les passerelles sont à abolir, mais il est fortement recommandé de ne pas rejeter d'emblée l'idée d'obliger les francophones (y compris les immigrants) à étudier en français jusqu'à la fin du cégep. À cet égard, l'immersion en anglais en sixième année qui mènerait, on l'espère, à une bonne connaissance de l'anglais ne justifierait plus que l'on ouvre la porte des cégeps anglophones pour permettre l'apprentissage de la langue seconde.

Comment réfléchir sur les moyens d'apprendre l'anglais sans aborder la question cruciale de la qualité du français? Il serait paradoxal et douloureux de constater un jour que les jeunes Québécois francophones bilingues s'expriment mieux en anglais, parce qu'appriés selon les règles, que dans leur langue maternelle qui souffre trop d'être malmenée sous prétexte de prendre une distance par rapport au français parlé en France. Mais cela nous ramène à un autre débat tout aussi passionnel.



ILLUSTRATION: TIFFET

Séisme et tsunami au Japon

Ma patrie, une légende à réinventer?

YUKIKO KANO

Professeure de lettres françaises à l'Université Kobé Jyogakuin et membre fondatrice de l'Association japonaise des études québécoises (AJEQ)

Le séisme qui s'est soudain abattu sur mon pays le 11 mars à 14 heures 26 était d'une puissance inouïe, comme on le sait maintenant. À la première nouvelle d'un «fort tremblement de terre suivi d'un raz-de-marée dans la capitale et dans la région de la côte nord-est», je me suis dit: les constructions antisismiques nous

protégeront, ce ne sera pas grave. A la seconde nouvelle d'un «village assailli par des vagues, englouti, effacé, ainsi que la moitié de ses habitants», suivie de celle de ces «trois cents personnes acculées sur le dernier étage d'un hôpital dans la préfecture de Miyagi, appelant au secours par un SOS formé de rideaux», je n'ai plus eu de doute que cela ne soit un cas qui fasse date.

Dans ma boîte à courriers électroniques, l'avant-midi de ce premier jour du séisme, au moins une vingtaine de courriers venaient d'amis étrangers qui s'enquerraient de savoir si j'étais vivante ou morte. Le nombre de courriers s'accroissait, de l'après-midi au soir, toujours avec le même contenu. C'était, en effet, le premier signe. Dans la salle au fond du couloir de la Bibliothèque nationale de France, je commençais à me débarrasser de l'habituelle et quelque peu automatique réflexion sur la sûreté des bâtiments antisismiques, sur nos prouesses du passé, ou sur les leçons de Kobe. Soudain, le Japon m'a paru lointain, et seul.

Perdre le pays

Dans mon appartement, à la télévision, j'ai vu et revu ces images en boucle des marées boueuses emportant tout, des raffineries en feu au bord de la mer, puis du nuage de fumée au-dessus de la centrale nucléaire. Tels les raz-de-marée qui ont avalé nos barrages du Pacifique, ces images me martelaient les yeux, les oreilles, l'esprit et le cœur. Elles pénétraient jusque dans mon système nerveux, faisant naître en moi le sentiment aigu de perdre le pays et de gagner une fascination pour la mort qui détournait ma conscience.

Entre-temps, je me citais inlassablement des exemples de notre technologie de survivance et d'adaptation aux changements de milieu, art majeur au Japon, grâce à la recherche de la souplesse et de la légèreté dans les artefacts et les mouvements de l'esprit et du corps. Je me récitais les légendes entourant la tragédie et la reconstruc-

tion de Hiroshima, pour le moins miraculeuses; je me représentais même ce qu'aura saisi l'œil des aviateurs de la Seconde Guerre mondiale, en position de départ sans retour, dans leur dernier baiser du regard à l'adresse de la longue bande de terre qu'ils appelaient Empire du Soleil levant. Enfin, de tous ces débris de la mémoire collective, je tentais de me reconstruire, à l'encontre des images de la télévision, la patrie, qui est la mienne, et qui devait, me semblait-il, passer elle-même bientôt pour une légende.

Mais il n'était pas possible de masquer — ou en tout cas j'étais incapable de m'en défendre, devant ces images — la cruelle évidence de la fragilité de mon pays, isolé au bord d'un océan vraiment «trop grand pour lui». Malgré la légende d'un Japon expert en résurrection et en renaissance, la colonne vertébrale du territoire a failli cette fois-ci. Ses racines ont été remuées dans leur assise, et ont subi probablement des modifications de l'axe de l'écliptique. La précaire existence de l'île au gré des flots se révélait soudain, devant le monde entier, n'être pas une affaire d'esthétique ni de poésie, encore moins de psychologie collective ou de diplomatie, mais d'évolution de la terre.

Il y a quelques années, un de nos grands voisins a fièrement déclaré ceci, à la manière d'un fanfaron: «Une si petite île comme le Japon aura disparu dans trente ans.» Il a dit cela dans une perspective économique, mais après le 11 mars, rarement un défi s'est révélé capable de nous toucher le cœur aussi douloureusement que celui-là. La patrie pour nous, c'est ce que chantait Du Fu, poète ancien compatriote de ce voisin, que nous les petits écoliers japonais avions appris par cœur dans nos cours des classiques: «Après la défaite, devant la patrie en ruine, je retrouve les montagnes et fleuves toujours aussi tranquilles...» C'est en effet le refrain qui remontait aux lèvres des survivants de Hiroshima, au sortir de l'été 1945. En mars 2011, il nous faut de tous nos moyens réinventer la notion de patrie.

Constance du peuple japonais

Loin de Paris, loin de Montréal, l'archipel japonais semble cependant continuer d'effectuer les devoirs quotidiens inscrits dans son carnet de bord, tranquillement comme avant. Le Japon ne change rien à ses habitudes. Les gens de Tokyo n'ont même pas pris un jour de congé depuis le 11. La terre frémit encore, les réacteurs incandescents toussent dangereusement, et on craint le réveil imminent de quelque volcan endormi. Les opérations de secours continuent avec ordre. On a déjà secouru 10 000 personnes. En même temps, on sait maintenant qu'il y aura vraisemblablement une vingtaine de milliers de morts. À côté des nouvelles alarmantes et décourageantes, chacun continue de

poursuivre sa tâche sans sourciller, en diminuant la consommation d'électricité, de gaz et de téléphone jusqu'à la moitié, pour en laisser aux zones en souffrance.

Une telle constance du peuple japonais contraste en effet avec l'appel à l'exode immédiat lancé par les ambassades étrangères à Tokyo à l'égard de leurs ressortissants. Les étrangers installés depuis longtemps au Japon, mais trop conscients de ce que veut dire «l'échec de refroidissement d'un réacteur nucléaire», se sont éloignés durablement, avant la journée du 13, du périmètre de 300 kilomètres des centrales. Certains d'entre eux restaient mystifiés, d'autres en colère, devant l'immobilisme japonais.

Mais à l'heure actuelle, il semble que cet immobilisme n'ait absolument rien à voir avec une éventuelle insuffisance d'informations des plus cruciales chez les Japonais, comme l'a soupçonné un journaliste britannique, et encore moins avec la cécité volontaire sur la situation.

Pour penser la patrie, j'en viens enfin à l'héritage spirituel et à son essence immatérielle, qui dicte sans doute un tel comportement concerté chez les Japonais, au-delà de leur fameux esprit de groupe. Je commence à me dire à présent: c'est peut-être là que je peux trouver un bout de fil pour remonter à la raison de notre continuité, à un certain héritage d'esprit qui s'associe au territoire et qui s'en dissocie librement aussi. Peut-être, à l'image même d'un archipel, l'hermétisme moral est-il l'envers de l'ouverture à l'incertitude de la vie comme à la force inconnue de la terre?

La sensibilité dans le drame

Je vais terminer en vous transmettant quelques mots de mes compatriotes. D'abord un épisode: pendant la nuit du 11 au 12 mars, les trois cents rescapés de la noyade après le raz-de-marée sur la préfecture de Miyagi s'étaient réfugiés au dernier étage d'un hôpital. Ce soir-là, il faisait particulièrement froid, mais le ciel était dégagé. Tout comme après les orages, les étoiles brillaient tout près de la terre. Ces rescapés, dont personne ne savait encore s'ils étaient vivants ou pas, se sont tout à tour allongés sur le dos, sur le toit du bâtiment, pour écouter le chant du ciel nocturne. Après avoir été secourus, ils dirent de concert: «Quelles étaient belles, les étoiles...»

Insouciant et candide, cette sensibilité héritée est également pragmatique, comme le montre le propos d'une amie écrivain, en référence à sa maladie incurable et aux accidents nucléaires de Fukushima à la fois: «Je ne préfère pas l'optimisme ni le pessimisme, seulement je ne désespère pas. Marchons.»

Jubilatoire, un collègue a laissé ce mot sur son blogue: «Tout est revenu à zéro! alors il n'y a plus qu'à travailler ensemble! Nous allons tout refaire, à zéro, ça a toujours été comme ça!»

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Emilie Folie-Boivin (pupitre), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartouche), Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Mungér (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (commis internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Geneviève Tremblay et Sophy Lambert-Racine (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Elinam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

John Rawls et la pensée égalitariste-libérale

Le philosophe politique le plus important de notre époque voterait pour Québec solidaire

Une fois par mois, *Le Devoir* propose à des professeurs de philosophie ou d'histoire, mais aussi à d'autres passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

MARTIN LEBLANC

Professeur au département de philosophie Collège Montmorency

John Rawls (1921-2002) est le philosophe politique le plus important de notre époque. Son livre *Théorie de la justice* (1971) est à la pensée politique ce que l'album *Revolver* des Beatles est à la musique populaire au XX^e siècle.

Dans cet ouvrage, Rawls tente de définir, au-delà de toute conception particulière, quels seraient les fondements d'une justice sociale acceptables pour tous, peu importe la position de chacun dans la société.

Pour ce faire, il propose une expérience de pensée. Il définit

Plusieurs lecteurs de Rawls oublient que ses principes de justice conduisent également à une critique de l'État-providence

une situation hypothétique qui précède les conventions entre les individus.

Dans cette «*position originelle*», les gens sont ignorants de leurs conditions réelles dans la société. Ils ne connaissent pas leurs talents ou leurs faiblesses, ne savent pas à quelle classe sociale ils appartiennent. Ils sont donc incapables de poursuivre leurs intérêts personnels au détriment des autres puisqu'ils ignorent ce qui caractérise leur vie personnelle.

Rawls soutient que, placées dans cette situation, toutes les parties reconnaîtraient les principes de justice suivants... Premièrement, tous devraient avoir également accès au système le plus étendu de libertés fondamentales: liberté d'expression, de réunion, de pensée et de conscience, l'*habeas corpus*, etc.

Deuxièmement, les institutions de base de la société devraient garantir l'égalité des chances pour tous (personne ne devrait être discriminé en raison de sa situation sociale, de ses origines, de ses croyances, de son sexe, etc.). Troisièmement, les inégalités socio-économiques devraient être organisées de façon telle qu'elles favoriseraient d'abord les moins nantis de la société.

Les deux premiers principes sont aujourd'hui largement acceptés. Une théorie politique qui ne reconnaîtrait pas les principes de liberté et de non-discrimination serait discréditée d'emblée, et avec raison. En fait, l'aspect original, pour ne pas dire révolutionnaire, de la théorie de Rawls, se révèle surtout dans le dernier principe de justice, appelé «*principe de différence*».

Celui-ci stipule que si toutes les inégalités ne sont pas injustes, seules celles qui permettent d'améliorer le sort des plus défavorisés devraient être tolérées. Les richesses, la propriété et les prérogatives devraient donc être largement redistribuées entre les membres d'une société juste.

Une démocratie de propriétaires

Mais la réflexion à laquelle Rawls nous convie se situe à un haut niveau d'abstraction et il a donné peu de détails sur la façon dont ses principes de justice devraient être appliqués.

On sait que sa théorie constitue une critique sévère du capitalisme du laissez-faire, puisque ce système repose sur la seule concurrence et ne reconnaît que la liberté de faire du plus fort.

Plusieurs lecteurs de Rawls oublient toutefois que ses principes de justice conduisent également à une critique de l'État-providence. Certes, ce système empêche quiconque de tomber au-dessous d'un niveau de vie minimal décent, en redistribuant les revenus et en protégeant les citoyens contre les aléas de la vie (allocations de chômage, aide financière de dernier recours, soins de santé, etc.).

Cependant, le modèle de l'État-providence permet des inégalités de richesses importantes. Ces disparités de richesses entraînent inévitablement une distribution inéquitable des libertés politiques et risquent aussi de compromettre

l'égalité des chances.

Au bout du compte, l'État-providence permet à une oligarchie politico-économique de contrôler l'État, dans la mesure où cette minorité consent à redistribuer un minimum de ses ressources à la majorité.

Ce modèle n'institutionnalise pas la solidarité économique; il instaure plutôt la charité étatique, c'est-à-dire une forme de dépendance des plus pauvres à l'égard des plus fortunés. Or la justice exige davantage.

En fait, selon Rawls, le système institutionnel le plus juste serait ce qu'il appelle «*la démocratie de propriétaires*», qui mise sur une large répartition de la propriété de la richesse et du capital et qui ne permet pas qu'une petite partie de la population contrôle l'économie et, indirectement, la vie politique: «*L'intention n'est pas seulement d'aider ceux qui subissent des pertes lors d'accidents ou d'infortunes (même si cela doit être fait), mais plutôt de placer tous les citoyens en position de s'occuper de leurs propres affaires sur la base d'un degré approprié d'égalité économique et sociale.*»

Quel parti ?

Quel parti, au Québec, s'est donné pour tâche de réaliser cette démocratie de propriétaires? La question mérite d'être posée: si Rawls avait la possibilité de voter aux prochaines élections provinciales, à quelle formation politique donnerait-il son appui?

Eh bien, au risque d'en étonner certains, surtout ceux qui voient à tort en Rawls un défenseur du *statu quo*, je prétends que Rawls voterait pour Québec solidaire (QS).

Nul autre parti ne tient sincèrement à dépasser l'état actuel des choses. Au Parti libéral et au Parti québécois, on se satisfait d'un capitalisme débridé plus ou moins encadré par un État charitable: on mise sur le développement et la prospérité, sans trop se préoccuper de la concentration du capital et de l'augmentation des inégalités. Tandis qu'à l'Action démocratique du Québec, on ne parle que d'autonomie, sans égard aux principes d'égalité des chances et de solidarité.

En se donnant la peine de lire les engagements de QS et son ébauche de programme, force est de reconnaître que c'est ce



Amir Khadir et Françoise David, coprésidents de Québec solidaire

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Martin Leblanc: «La théorie de Rawls constitue une critique sévère du capitalisme du laissez-faire, puisque ce système repose sur la seule concurrence et ne reconnaît que la liberté de faire du plus fort.»

jeune parti qui se rapproche le plus de la philosophie politique de Rawls, même si, à ma connaissance, ses porte-parole n'y ont jamais fait référence.

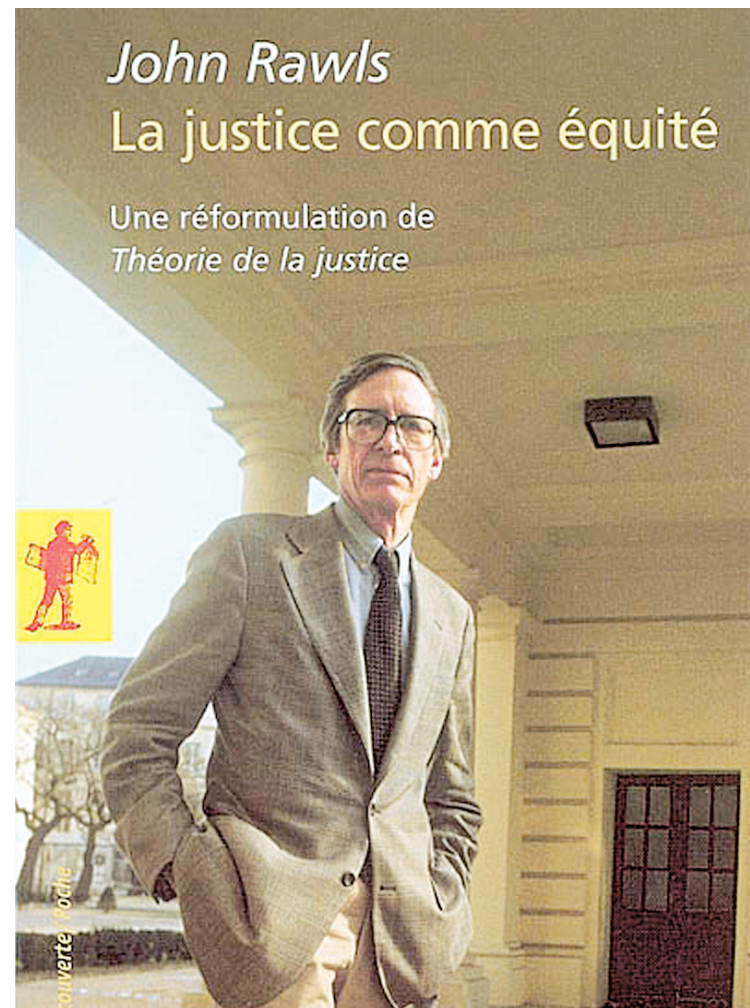
Sans exclure la possibilité de nationaliser certains secteurs de l'économie, QS mise essentiellement sur une démocratisation et une régionalisation de l'économie, en favorisant notamment la dispersion du pouvoir économique, l'accès à la propriété et au logement, la création de coopératives de travailleurs et de consommateurs et la réappropriation par les travailleurs d'entreprises privées qui cher-

chent à se relocaliser. Instaurer un revenu universel de citoyenneté est aussi une option envisagée par les membres du parti.

N'est-ce pas là quelques mesures qui pourraient rapprocher le Québec d'une véritable démocratie de propriétaires?

De Marx à Rawls

Québec solidaire ne s'est pas réfugié dans le marxisme pour trouver un fondement théorique à ses engagements. Sauf tout le respect que l'on doit à Karl Marx, il faut bien admettre que les règles du jeu économique ont bien



Pour John Rawls (1921-2002), le «principe de différence» stipule que si toutes les inégalités ne sont pas injustes, seules celles qui permettent d'améliorer le sort des plus défavorisés devraient être tolérées.

changé depuis la publication du *Manifeste du Parti communiste* en 1848.

Les travailleurs ne sont plus, dans tous les cas, les plus opprimés. Mais surtout, le remède marxiste à l'injustice sociale, le socialisme avec économie planifiée à commande centralisée, est non seulement inefficace mais il contredit le principe de libertés fondamentales.

En somme, la vie sociale et économique est plus complexe aujourd'hui et, 40 ans après la publication de *Théorie de la justice*, peut-être serait-il temps pour la gauche québécoise de combler le *vacuum* théorique laissé

par le marxisme en se réclamant ouvertement de la pensée égalitariste-libérale de Rawls.

◆ ◆ ◆
■ John Rawls, *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice*, tr. Bertrand Guillaume, Montréal, Boréal, 2004.

■ Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire*: www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo.